

Michel DESTOT
Député de l'Isère

Monsieur Bernard CAZENEUVE
Ministre de l'Intérieur
Cabinet
Place Beauvau
75008 PARIS

n.r./MD/24/2015 202

Grenoble, le **10 DEC. 2015**



Monsieur le Ministre,

Mon attention a été attirée par le Président de l'Union de Quartier des Eaux-Clares, à la demande des habitants de ce quartier de Grenoble.

Les habitants de ce quartier sont exaspérés par les vols, cambriolages, voitures brûlées, commerces de stupéfiants...

Depuis deux ans, la qualité de vie du quartier ne cesse de se dégrader.

Malgré des efforts notables de la part de la police nationale en intervenant de manière ponctuelle cela ne suffit pas. Des moyens complémentaires en effectif « police nationale » ont été mis en place dans les zones de sécurité prioritaire (quartier Mistral et Lys rouge). Ce sont des efforts considérables que vous avez accordés à ce territoire, mais malheureusement les problèmes de délinquance continuent de s'amplifier.

C'est pourquoi les habitants de ce quartier m'ont sollicité afin de vous demander, Monsieur le Ministre, des moyens supplémentaires pour ce secteur.

Une Brigade Spécialisée de Terrain (BST) aurait dû être affectée en Septembre 2015 pour les zones Mistral et Lys Rouge, mais cela n'aura pas lieu. Les habitants des Eaux-Clares regrettent cela et aimeraient que des effectifs supplémentaires soient déployés dans ce quartier qui jouxte le quartier Mistral/Lys Rouge.

Ils proposent également l'installation d'un commissariat au sein de ces zones prioritaires afin de permettre une présence policière sur le terrain. La présence humaine est indispensable pour rassurer la population, et ainsi que le « vivre ensemble » devienne une réalité quotidienne.

Très sensible à cette situation, je vous serais reconnaissant de l'attention bienveillante que vous voudrez bien faire porter à cette demande, et des informations que vous pourrez me communiquer sur la suite susceptible de lui être réservée.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma haute considération.

Bien amicalement à vous



Michel DESTOT



ASSEMBLÉE
NATIONALE

Michel DESTOT
Député de l'Isère



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Monsieur Jean-Paul BONNETAIN
Préfet de l'Isère
Préfecture
Place de Verdun
38000 GRENOBLE

n.r./MD/MA-313-2015

Grenoble, le **10 DEC. 2015**

 Monsieur le Préfet,

Mon attention a été attirée par le Président de l'Union de Quartier des Eaux-Clares, à la demande des habitants de ce quartier de Grenoble.

Les habitants de ce quartier sont exaspérés par les vols, cambriolages, voitures brûlées, commerces de stupéfiants...

Depuis deux ans, la qualité de vie du quartier ne cesse de se dégrader.

Malgré des efforts notables de la part de la police nationale en intervenant de manière ponctuelle cela ne suffit pas. Des moyens complémentaires en effectif « police nationale » ont été mis en place dans les zones de sécurité prioritaire (quartier Mistral et Lys rouge). Ce sont des efforts considérables que vous avez accordés à ce territoire, mais malheureusement les problèmes de délinquance continuent de s'amplifier.

C'est pourquoi les habitants de ce quartier m'ont sollicité afin de vous demander, Monsieur le Préfet, des moyens supplémentaires pour ce secteur.

Une Brigade Spécialisée de Terrain (BST) aurait dû être affectée en Septembre 2015 pour les zones Mistral et Lys Rouge, mais cela n'aura pas lieu. Les habitants des Eaux-Clares regrettent cela et aimeraient que des effectifs supplémentaires soient déployés dans ce quartier qui jouxte le quartier Mistral/Lys Rouge.

Ils proposent également l'installation d'un commissariat au sein de ces zones prioritaires afin de permettre une présence policière sur le terrain. La présence humaine est indispensable pour rassurer la population et ainsi que le « vivre ensemble » devienne une réalité.

Très sensible à cette situation, je vous serais reconnaissant de l'attention bienveillante que vous voudrez bien faire porter à cette demande, et des informations que vous pourrez me communiquer sur la suite susceptible de lui être réservée.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de ma haute considération.

Bien à vous



Michel DESTOT